

# Les défis de l'étudiant étranger

Anne-Marie Brunet

Étudier à l'étranger demande une grande capacité d'adaptation. Sur une période relativement courte, il faut relever de nombreux défis — socio-culturel, académique et économique — pour être à même de mener à terme son projet d'études. La section Accueil des étudiants étrangers des Services à la vie étudiante (SVE) est, avec le Registrariat, le premier contact avec l'UQAM de l'étudiant étranger. Mme Hélène Durand-Nadeau qui en est responsable depuis 1983, nous parle des services qu'elle rend à cette clientèle étudiante.

Dès son arrivée, l'étudiant étranger doit être en mesure de prouver que son dossier est en règle : permis de séjour, passeport et dossier académique. Il a aussi l'obligation de souscrire à une assurance maladie. À ce chapitre,

l'UQAM fait partie d'un consortium regroupant les universités francophones du Québec et dont le rôle est de prévoir un plan collectif d'assurances avantageux pour les étudiants étrangers. Pour l'année 2002-2003, les frais d'assurance devraient être d'environ 600 \$.

Les nouveaux arrivants sont souvent très jeunes, surtout ceux qui sont inscrits au 1<sup>er</sup> cycle : «Quand ils arrivent à Montréal, beaucoup n'ont pas dormi et sont sous le coup d'un long décalage horaire. Pourtant on les tient éveillés pour faire toutes les vérifications nécessaires au Registrariat. Ensuite, la prochaine urgence consiste à les aider à trouver un hébergement temporaire (18 \$ à 20 \$ la nuit) en attendant de trouver un appartement correspondant à leur bourse», explique Mme Durand-Nadeau.

Le mandat des SVE est d'accompagner l'étudiant afin qu'il s'in-

tègre le plus harmonieusement possible à l'Université et à la société d'accueil et que son séjour ici soit des plus agréables. En plus de l'aider à régulariser sa situation, on lui donnera des informations pratiques sur Montréal, notamment le fonctionnement du métro et de la Régie du logement, et des conseils pour évaluer sa situation financière en fonction du coût de la vie au Québec. Ce dernier point est important car, selon Mme Durand-Nadeau, la plupart ont peu d'argent pour vivre, une fois les frais de scolarité payés. «Ils optent souvent pour le partage d'appartement, ce qui n'est pas toujours propice aux études et explique peut-être que certains d'entre eux hantent l'UQAM la fin de semaine.»

Pour 40 % des étudiants étrangers, étudier à l'UQAM coûte très cher (voir encadré). «C'est un privilège que de bénéficier d'une exemption de frais de scolarité différentiels et ce n'est pas inconditionnel. Ce n'est pas non plus automatique, il y a des quotas par pays. Donc il faut en faire la demande.» Il faut également être en règle avec l'Immigration, c'est-à-dire étudier à temps complet; ne pas effectuer de changement de programme, sans autorisation préalable de son pays; acquitter ses frais de scolarité dans les délais requis; maintenir un rendement académique satisfaisant; ne pas obtenir un statut de résident permanent.

Bref beaucoup d'obligations auxquelles le service d'accueil sensibilise le nouvel arrivant à qui on remet le



Photo : Michel Giroux

Trois étudiants participant à la Semaine interculturelle tenue à l'UQAM du 8 au 11 avril 2002.

Guide pratique pour les étudiants étrangers, préparé par les SVE, appelé «la petite bible rouge». Ce document informe aussi les étudiants étrangers sur leurs droits. «Nous invitons les étudiants à être extrêmement vigilants car la moindre transgression d'une des ces obligations, peut conduire à la perte du droit à l'inscription ou au non-renouvellement du droit d'exemption des frais différentiels.»

Pour faire son travail, Mme Durand-Nadeau compte sur une bonne équipe et travaille en partenariat avec les différents services de l'UQAM, notamment le Registrariat. Elle ne ménage pas ses efforts pour aider ces étu-

dants si chèrement recrutés car comme elle dit «les meilleurs d'entre eux, et les professeurs sont unanimes à ce sujet, apportent de nouveaux courants à la recherche. De plus, lorsqu'ils s'impliquent, ils dynamisent la vie étudiante.»

Pour la responsable de la section Accueil aux étudiants étrangers, il est important que ces étudiants prennent leur place dans la vie universitaire, qu'ils s'approprient les services et activités qui sont mis à leur portée, qu'ils s'organisent pour réaliser des projets. «Leur présence à l'UQAM nous aide à préparer la nouvelle société québécoise», conclut-elle.

## Frais de scolarité

À l'exception des étudiants séjournant à l'UQAM en vertu d'une entente officielle d'échanges d'étudiants avec leur établissement scolaire (programme d'échanges bilatéraux), les étudiants doivent payer des frais de scolarité, établis par le Gouvernement du Québec, variant selon le programme d'études, le cycle et la durée du séjour. Au 1<sup>er</sup> cycle, une session coûte à un étudiant étranger 4 900\$. Par contre plusieurs d'entre eux bénéficient d'une exemption partielle des coûts normalement exigés des étudiants étrangers — désignés sous le terme de frais de scolarité différentiels — et paient la même somme qu'un étudiant d'ici. Cette exemption est accordée entre autres à tous les citoyens français ainsi qu'à des étudiants en provenance d'une quarantaine de pays avec lesquels Québec a conclu des ententes de réciprocité. Ces exemptions sont accordées en nombre limité et pour s'en prévaloir l'étudiant doit en faire la demande aux autorités compétentes de son pays.

## Qui sont-ils?

Ils sont plus de 2 000 à l'UQAM en provenance de 78 pays. Qu'on les appelle étudiants étrangers comme c'est le cas dans les universités francophones de Montréal ou *International Students* dans les universités anglophones, ils étudient à temps complet et détiennent un Certificat d'acceptation du Québec ainsi qu'un permis de séjour pour étudiant d'Immigration Canada, documents essentiels pour étudier dans une université québécoise. Voici la cartographie des étudiants étrangers de l'UQAM.

### De plus en plus d'étudiants étrangers choisissent l'UQAM

Le nombre d'étudiants en provenance de l'étranger a beaucoup progressé dans les dix dernières années, passant de 877 en 1991 à 2 337 en 2001. Par contre, aujourd'hui comme hier, ils proviennent toujours en majorité de la France (37 %), du Maroc (9 %), de la Tunisie (10 %), de la Côte d'Ivoire (5 %) et de l'Algérie (3 %). Parmi les 73 autres pays de provenance, on distingue 27 % de pays d'Afrique, 12 % d'Amérique centrale et du sud et 6 % d'Europe. Précisons qu'il suffit d'un seul étudiant ins-

crit, pour que son pays soit comptabilisé. C'est ce qui explique que le nombre de pays d'origine de nos étudiants étrangers oscille entre 78 et 86.

En 2000, les étudiants étrangers représentaient 5,7 % de la population étudiante de l'UQAM et 17 % de l'ensemble de ceux inscrits dans une université montréalaise, juste devant l'Université Concordia (16 %) pour qui, par ailleurs, ces étudiants comptaient pour 8 % de sa clientèle. L'Université McGill et l'Université de Montréal étaient, pour leur part, en tête du recrutement des étudiants étrangers, qui représentaient respectivement 17,3 % et 21,7 % de l'ensemble de leurs étudiants.

### Encore trop peu de femmes!

Soixante pour cent des étudiants étrangers sont des hommes, contrairement à ce qu'on observe dans la population étudiante globale de l'UQAM où les femmes sont légèrement plus nombreuses. Selon Hélène Durand-Nadeau, responsable du Service d'accueil aux étudiants étrangers, leur nombre est toutefois en nette progression, puisqu'il a doublé entre 1983 et aujourd'hui, passant de 20 % à 40 % en 2001.

Il est intéressant aussi de constater qu'il y a de plus en plus d'étudiants étrangers qui s'inscrivent aux cycles supérieurs, notamment aux programmes de 2<sup>e</sup> cycle. En effet en 1991, 72,7 % d'entre

eux étudiaient au 1<sup>er</sup> cycle, 20,9 % au 2<sup>e</sup> et 6,4 % au 3<sup>e</sup>. Or en 2001, ces chiffres se distribuent ainsi : 58 % au 1<sup>er</sup> cycle, 35 % au 2<sup>e</sup> et 7 % au 3<sup>e</sup>.

### Mais en quoi étudient-ils donc?

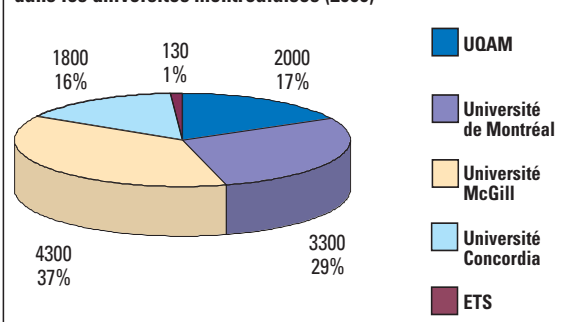
Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les étudiants étrangers n'ont pas toujours le choix de la discipline dans laquelle ils étudient. Beaucoup d'entre eux viennent de pays en émergence dont les régimes politiques sont plus ou moins autoritaires. «J'ai pu observer que le choix d'un programme est influencé par le régime politique du pays d'origine. Les étudiants vont être plus libres de leur choix, si leur pays est démocratique; dans les pays plus totalitaires, c'est différent», ex-

plique Mme Durand-Nadeau. Souvent des axes prioritaires ont été déterminés par les gouvernements et les bourses d'études sont accordées dans des domaines s'y rapportant. «Ces étudiants, poursuit Mme Durand-Nadeau, ont des comptes à rendre. Ils ont signé une entente avec leur pays ou avec leur employeur.» Toutes ces contraintes ont un lien très intime avec le choix d'un programme et expliquent la distribution des étudiants dans les disciplines vedettes.

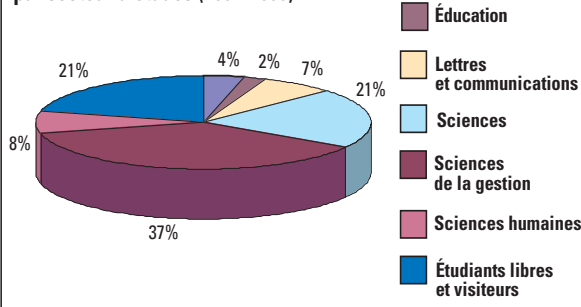
La gestion et les sciences sont de loin les secteurs dans lesquels les étudiants étrangers s'inscrivent prioritairement. Voici les programmes dans lesquels on les retrouve surtout : au 1<sup>er</sup> cycle, Baccalauréat en administration, Certificat en informatique, Baccalauréat en science politique; au 2<sup>e</sup> cycle, Maîtrise en administration des affaires (avec mémoire), Maîtrise en économie, Maîtrise en sciences de l'environnement, Maîtrise en communications et au 3<sup>e</sup> cycle, Doctorat en sciences de l'environnement, Doctorat en administration.

A.-M. B.

Répartition des étudiants étrangers dans les universités montréalaises (2000)



Répartition moyenne par secteur d'études (1997-2000)



Source : Section Accueil des étudiants étrangers des Services à la vie étudiante

L'UQAM, le 22 avril 2002